

1847

Édouard Seguin

JACOB-RODRIGUES
PÉREIRE

Domaine public

Éditions du Fox

AVANT-PROPOS

Obligé, par la nature de mes travaux, de rechercher les écrits des auteurs qui ont traité avant moi la question de l'enseignement de la parole, j'en ai compulsé beaucoup, avant de remarquer dans Buffon le passage suivant :

« Un sourd de naissance est nécessairement muet ; il ne doit avoir aucune connaissance des choses abstraites et générales. Il serait cependant possible de communiquer aux sourds ces idées qui leur manquent, et même de leur donner des notions exactes et précises des choses abstraites et générales par des signes et par l'écriture. Il y en a même dont on a suivi l'éducation avec assez de soin pour les amener à un point plus difficile encore, qui est de comprendre le sens des paroles par le mouvement des lèvres de ceux qui les prononcent ; rien ne prouverait mieux combien les sens se ressemblent au fond, et jusqu'à quel point ils peuvent se suppléer...

Nous pouvons citer à ce sujet un fait tout nouveau dont nous venons d'être témoins. M. Jacob-Rodrigues Pereire, Portugais¹, ayant cherché les moyens les plus faciles pour faire parler les sourds et muets de naissance, s'est exercé assez longtemps dans cet art singulier pour le porter à un grand point de perfection. Il m'amena, il y a environ quinze jours, son élève, M. d'Azy d'Étavigny. Ce jeune homme, sourd et muet de naissance, est âgé de dix-neuf ans ; M. Pereire entreprit de lui apprendre à parler, à lire, etc., au mois de juillet 1746 ; au bout de quatre mois, il

1. On appelait alors indifféremment Juifs portugais ou nouveaux chrétiens les premiers Israélites admis légalement, en France, par les ordonnances de Henri II.

prononçait déjà des syllabes et des mots ; et, après dix mois, il avait déjà l'intelligence d'environ treize cents mots, et il les prononçait tous assez distinctement. Cette éducation, si heureusement commencée, fut interrompue pendant neuf mois par l'absence du maître, et il ne reprit son élève qu'au mois de février 1748. Il le trouva bien moins instruit qu'il ne l'avait laissé ; sa prononciation était devenue très vicieuse, et la plupart des mots qu'il avait appris étaient sortis de sa mémoire, parce qu'il ne s'en était pas servi pendant un assez long temps pour qu'ils eussent fait des impressions durables et permanentes. M. Pereire commença donc à l'instruire, pour ainsi dire, de nouveau, au mois de février 1748, et, depuis ce temps, il ne l'a pas quitté jusqu'à ce jour (juin 1749). Nous avons vu ce jeune sourd et muet à l'une de nos assemblées de l'Académie ; on lui a fait plusieurs questions par écrit, il y a très bien répondu, tant par l'écriture que par la parole ; il a, à la vérité, la prononciation lente et le son de la voix rude², mais cela ne peut guère être autrement, puisque ce n'est que par l'imitation que nous amenons peu à peu nos organes à former des sons précis, doux et bien articulés, et comme ce jeune sourd et muet n'a pas même l'idée d'un son, et qu'il n'a par conséquent jamais tiré aucun secours de l'imitation, sa voix ne peut manquer d'avoir une certaine rudesse, que l'art de son maître pourra bien corriger peu à peu et jusqu'à un certain point. Le peu de temps que le maître a employé à cette éducation, et les progrès de l'élève, qui,

2. Ce qu'il y a d'étonnant, ce n'est pas que la prononciation du jeune d'Azy fût lente, ni que sa voix fût rude, c'est que, n'ayant jamais émis un son de la voix humaine, ni une articulation jusqu'à l'âge de seize ans, il se soit trouvé une méthode assez puissante, un maître assez ingénieux et assez dévoué pour ressusciter en lui la fonction de la parole.

NOTICE
sur
JACOB-RODRIGUES PEREIRE

Jacob-Rodrigues Pereire naquit à Berlanga, ville de l'Estrémadure, le 11 avril 1715 ; il était un des fils aînés d'Abraham Rodrigues Pereire et de Abigaïl-Ribca Rodriguez qui eurent neuf enfants. Il se distingua très jeune dans les sciences mathématiques, et tout porte à croire qu'il n'embrassa pas d'autre carrière que celle de l'étude.

Mais quand, comment et pourquoi Pereire commença-t-il à s'occuper des sourds et muets ? Questions délicates ou obscures qui touchent à la conscience, et que nul scrutateur ne saurait sonder. Pourquoi cet homme chercha-t-il à accomplir une œuvre réputée impossible ? Par quelle voie secrète fut-il conduit à ce but, qui avait alors sa folie comme la croix ? Qui peut le dire ? Pourquoi l'oiseau monte-t-il au ciel ? Pourquoi la feuille va-t-elle se perdre dans le torrent ?.....

S'il était permis de sonder une conscience avec une autre conscience, je chercherais dans la mienne, et je trouverais peut-être ce qu'on ne saurait trouver dans les livres. Ainsi, je relevais à peine d'une maladie mortelle, fermement convaincu que, si je renaissais à la vie, ce ne pourrait être que pour accomplir une œuvre unique et singulière à laquelle j'étais destiné ; un idiot se présente, je le soigne, ayant encore besoin de soins moi-même ; et ma vocation se décide, et, à travers toutes les disgrâces que me suscite une rivalité impudente, je poursuis, et me voue au traitement de l'idiotie, comme on se vouait au cloître : je reste avec ma tâche, seul, comme Siméon-Stylite.

Et Pereire, qui a pu le porter à se mesurer avec cet autre impossible, le mutisme des sourds de naissance ? *L'amitié et la communication d'une personne muette, lui a suscité cette idée.* Cet homme, qui n'a pas eu de plus grand ennemi que sa modestie, n'en dit pas davantage, et je dois à sa mémoire de respecter son sentiment le plus délicat, en n'ajoutant pas un mot à celui-ci, qu'il ne dit qu'une fois⁹. Quand Pereire commença, il sortait presque de l'adolescence : il continua jusqu'à sa mort ; il souffrit toutes les angoisses de l'enfement d'une idée, toutes les tortures de la déception, sans se plaindre ; il endura tout pour cette idée, et mourut dans son dévouement à cette cause qu'il avait aimée.

Il est aisé de rattacher cette circonstance décisive de sa vie et de sa vocation à une date précise, car dès 1734, c'est-à-dire à dix-neuf ans, Pereire recevait une lettre sur laquelle il a écrit de sa main : *répondu ce 9 septembre 1734*, qui prouve qu'il recherchait déjà les documents propres à s'éclairer sur ce point, où la tradition était si obscure, qu'elle passait par le monde pour apocryphe.

Voici cette lettre, qui montre mieux que je ne pourrais le faire, l'estime particulière que le talent de ce jeune homme inspirait déjà à un érudit.

« Puisque vous voulez, Monsieur, que je vous envoie ce que je trouve dans mes recueils sur les sourds et muets de naissance, vous allez être obéi (suit une longue nomenclature d'ouvrages à consulter sur cette question). Je trouve dans mes recueils plusieurs autres choses sur les sourds ou muets, mais il ne s'agit pas de ceux qui le sont de naissance.

Voilà, Monsieur, les matériaux grossiers que j'ai trouvés dans mes recueils ; ce n'est qu'une table, mais, *à un entendeur comme*

9. Discours prononcé par Pereire devant l'Académie des Belles-Lettres de Caen.

Première convention passée entre M. Pereire et M. d'Azy d'Etavigny.

« Il a été convenu le jour d'hier entre M. d'Azy, directeur des cinq grosses fermes de cette ville, et moi, J. R. Pereire, que j'apprendrai à Monsieur son fils, sourd et muet de naissance, à lire et prononcer le français, et de plus à concevoir les noms des choses visibles les plus ordinaires et nécessaires à la vie¹⁰ ; le mettant en état de savoir par la parole les demander à mesure qu'il en souhaitera : sur quoi le prix m'a été fixé à 3 000 livres par ledit Monsieur. Les 3 000 livres susdites me devront être délivrées par tiers : le premier, quand M. d'Azy fils sera en état de prononcer quelques mots, dont il aura en même temps l'intelligence ; le second, quand il saura lire, prononcer et concevoir la plupart des choses visibles et ordinaires, qui, par quelqu'un, lui seront montrées sur un livre ; et le troisième, lorsque j'aurai entièrement rempli mon engagement.

De même il a été convenu :

1° qu'il me sera permis de prendre toutes les précautions nécessaires pour conserver le secret de mon art ;

2° Qu'il ne me sera imputé à faute que M. d'Azy fils fasse quelques fautes dans la prononciation de quelques syllabes, qui tantôt se prononcent d'une façon, tantôt d'une autre ;

3° Que je serai obligé de rester à La Rochelle pendant une année ; mais qu'après ladite année, quand même l'éducation ne serait pas achevée, il me sera permis d'aller à Paris, où M. d'Azy devra m'envoyer M. son fils pour la continuer ;

10. On voit que le premier maître du jeune d'Azy n'avait pas poussé fort avant son éducation.

qu'ils désignent, c'est donc par là que doit débiter M. Pereire, *et voici comment je conçois qu'il l'exécute* :

Il montre à son élève chaque lettre de l'alphabet ; il en prononce le nom distinctement, de façon qu'il n'y a rien d'équivoque dans le mouvement des lèvres, de la langue, etc. ; le maître lui fait entendre, par des signes (dans lesquels les sourds et muets ont une intelligence singulière), qu'il faut joindre des sons à ces mouvements. Par exemple, en prononçant avec force il lui montrera sa poitrine et son gosier en mouvement ; il lui fera sentir ce mouvement en lui faisant appliquer la main sur ces organes ; l'élève qui le comprend donne les sons accompagnés du mouvement des lèvres et de la langue, montrés par le maître ; les mouvements déterminent le son ; et si ce son n'est point exact, on lui fait signe qu'il n'y est pas encore. Quand il l'a attrapé, on l'applaudit, on le caresse. Ce seul exercice lui montre la liaison qu'il y a entre les mouvements des lèvres, de la langue, etc., et le forme dans le moyen de converser le plus général.

Quand M. Pereire a réussi à leur faire prononcer et connaître le son et la figure de toutes les lettres, il accompagne cette prononciation de signes arbitraires faits avec les doigts, parce qu'ils sont beaucoup moins équivoques et plus distincts, et que d'ailleurs l'un fortifie l'autre.

Après cela, il leur prononce et leur fait prononcer des mots entiers, en leur faisant voir les choses et les actions que ces mots expriment. Par exemple, du *pain* : en leur montrant cet aliment et le mot écrit qui le représente, il leur dit *manger du pain*, en exécutant l'action même de le manger ; *je mange du pain*, en se montrant soi-même d'une main et portant de l'autre du pain à sa bouche ; *vous mangez du pain*, en faisant les mêmes manœuvres sur l'élève, et de même à un tiers pour la troisième personne.

lettre, troisième programme ; continuation de la même publicité en 1774 et en 1775 ; enfin en 1776 paraît, toujours lancé par le même anonyme, l'opuscule qui a pour titre : *Institution des sourds et muets, par la voie des signes méthodiques. Ouvrage qui contient le projet d'une langue universelle, par l'entremise des signes naturels assujettis à une méthode.* À Paris, chez Nyon, libraire, rue Saint-Jean-de-Beauvais, avec privilège du Roi.

À ce redoublement de publicité anonyme, qu'oppose Pereire ? Rien ; et pourtant ce petit livre n'était pas si gros du projet *d'une langue universelle par l'entremise*, etc., qu'il ne contînt une centaine de pages, des plus vives, écrites nommément contre Pereire, ce Monsieur qui..., Ce Monsieur que..., Ce Monsieur dont..., etc.⁴³.

Ce Monsieur, puisque ce Monsieur il y a dans le livre anonyme, fut provoqué, par l'auteur du livre anonyme lui-même, à voir le spectacle qui se donnait rue des Moulins. Il n'entendit pas *parler les sourds et muets*, mais, en revanche, il les vit gesticuler, et il dit : « en voilà assez, Monsieur ; je ne l'aurais jamais cru ; vous avez donc autant de signes que les Chinois ont de caractères ? »

Ces deux mots échappés à Pereire résumaient toute la critique de cette prétendue méthode.

Pereire retourna à ses élèves et ne s'occupa plus autrement du promoteur de ce projet de langue universelle, dont les sourds et muets étaient appelés à faire la démonstration. Mais, aux yeux du

43. La moitié de cet ouvrage est une diatribe violente contre Pereire et une critique moqueuse de sa dactylogogie. En punition de ce livre, la postérité, plus équitable qu'elle ne saurait se l'imaginer, a gravé les signes dactylogiques sur le cénotaphe de celui qui passa sa vie à les railler. (Ce monument est dans l'église Saint-Roch).

Dans tout ce qu'il dit sur la manière dont il a été instruit par Pereire, aidé de son oncle Lesparal, Saboureux réserve constamment la question de méthode qui ne lui appartenait pas. Cependant, il ressort de son récit qu'en suivant cette méthode, la première phase de l'enseignement, qui durait quinze mois plus ou moins, selon l'intelligence des sujets, et qui n'avait pas duré un an pour Saboureux, « mettait le sourd et muet en état de comprendre tous les phénomènes sensibles et usuels, de faire verbalement de courtes réponses, et de rendre compte à soi-même ou aux autres des faits dont il a été témoin. »

Ce premier degré d'enseignement, cet enseignement primaire du sourd et muet, comme on dirait aujourd'hui, étant acquis, il était loisible de pousser son éducation aussi loin que celle de tous les autres enfants. « Ce n'est point à la dactylologie, remarque l'abbé de l'Épée, que les disciples de Pereire sont redevables des connaissances qu'ils ont acquises, c'est à leurs lectures. » Les élèves de Pereire devenaient donc capables de lire et de s'instruire eux-mêmes, après quinze mois au plus d'instruction, tandis que ceux de l'abbé de l'Épée et de ses successeurs « instruits par la voie de signes méthodiques, ont, selon de Gérando, t. 2, p. 561, un éloignement marqué pour le genre d'études qui se fait dans les livres. »

Le second degré de l'enseignement chez Pereire n'offre donc rien de remarquable, sinon qu'il était devenu aussi accessible aux sourds et muets qu'il l'est pour les enfants ordinaires. Mais n'est-ce rien ?... ou plutôt n'est-ce pas là le chef-d'œuvre de l'art, de réparer l'incapacité attachée à une irrémédiable infirmité ?

Jusqu'ici j'ai à peine trouvé la place d'indiquer un puissant levier d'éducation auquel Pereire a eu recours pour développer l'intelligence de ses élèves ; je veux parler du soin qu'il mettait

Chez le même éditeur, aux Essarts-le-Roi

Dictionnaire étymologique et historique de la langue des signes française, Yves Delaporte, 2007.

Écrire les signes, Marc Renard, 2004.

Gédéon, non-sens et p'tits canards, Yves Lapalu, édition numérique, 2012.

Gestes des moines, regard des sourds, Aude de Saint-Loup, Yves Delaporte et Marc Renard, 1997.

Gros signes, Joël Chalude et Yves Delaporte, 2006.

Je suis sourde, mais ce n'est pas contagieux, Sandrine Allier, 2010.

Là-bas, y'a des sourds, Pat Mallet, 2003.

La lecture labiale, pédagogie et méthode, Jeanne Garric, 2011.

La tête au carreau, Antoine Tarabbo, 2006.

Le Cours Morvan, impossible n'est pas sourd, Martine et Marc Renard, 2002.

Léo, l'enfant sourd, tome 1, Yves Lapalu, 1998.

Léo, l'enfant sourd, tome 2, Yves Lapalu avec Xavier Boileau et Michel Garnier, 2002.

Léo retrouvé, Yves Lapalu, 2009.

Le retour de Velours, Éliane Le Minoux et Pat Mallet, 2007.

Les durs d'oreille dans l'histoire, Pat Mallet, 2009.

Les sourds dans la ville, surdités et accessibilité, Marc Renard, troisième édition, 2008.

Les Sourdoués, Sandrine Allier, 2000.

Le Surdilège, cent sourdes citations, Marc Renard et Pat Mallet, 2009.

Sans paroles, Pat Mallet, 2012.

Sourd, cent blagues ! Petit traité d'humour sourd, tome 1, Marc Renard et Yves Lapalu.

Sourd, cent blagues ! Tome 2, Marc Renard et Yves Lapalu, 2000.

Sourd, cent blagues ! Tome 3, Marc Renard et Michel Garnier, 2010.

Tant qu'il y aura des sourds, Pat Mallet, 2005.

Domaine public

Cette collection propose des rééditions de textes célèbres dans une version modernisée plus facile à lire que les originaux.

Nous espérons l'enrichir progressivement.

Ces œuvres sont tombées dans le domaine public. Elles sont libres de droits. C'est pourquoi l'utilisation des fichiers est libre de droits numériques.

Seule l'utilisation commerciale de ces versions est interdite.

Pour chaque livre nous proposons un extrait en téléchargement direct et la version intégrale (en téléchargement après un « achat » à 0 €).

Visitez notre site :

www.2-as.org/editions-du-fox